

## Conditions générales de vente ED5 S.A.S

ED5 SAS se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site [www.ed5.fr](http://www.ed5.fr) au jour de la commande.

### • Éligibilité

Pour être éligible aux services de la Société, le Client doit avoir la pleine capacité légale pour conclure un contrat et avoir au moins 18 ans. A ce titre, le Client déclare et garantit qu'il n'agit pas au nom ou au profit de toute autre personne. Le présent Contrat s'applique uniquement aux Clients résidant en France. Les personnes morales devront communiquer à la Société un extrait Kbis de moins de TROIS (3) mois et avertir la Société de tout transfert de siège social ou de toute procédure collective initiée à son encontre.

## 1. Objet

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de services proposées par ED5 SAS ci-après dénommé « la Société » et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

Les Formations concernées s'entendent des Formations présentiellees et également des formations présentiellees filmées et accessibles en temps réel à distance, proposées aux catalogues et sur le site internet de la Société [www.ed5.fr](http://www.ed5.fr) (« Formations inter ») ainsi que des Formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (« Formations intra »).

Les formations e-learning font objet de conditions spécifiquement détaillées, ci-après en « point 11.» en tant que « Conditions Générales de Ventes Particulières e-learning ED5 S.A.S » et étant incluse dans la globalité de ces mêmes « Conditions Générales de Ventes ED5 S.A.S »

## 2. Disponibilité et Opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site internet de la Société [www.ed5.fr](http://www.ed5.fr)

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer commande.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par la Société conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié de la part de la Société des informations et conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins

## 3. Modalités d'inscription et Validation de la commande

### Formations inter

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie la demande d'inscription par l'un des moyens suivants :

- L'envoi d'un bulletin complété et signé par le Client par télécopie ou courrier ;
- Une inscription sur notre Site Internet ;
- L'envoi d'un email indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, fonction, adresse, raison sociale le cas échéant), ainsi que les dates, l'intitulé de la Formation, et le nombre de participants que le Client souhaite inscrire.

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription est adressée au Client, accompagnée d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet de l'entreprise, à la Société.

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. La Société s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Dès confirmation de la tenue de la session, au plus tard 10 jours avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, la Société peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

À l'issue de la Formation, la Société adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

### Formations intra

Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière par la Société.

L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à la Société au moins 21 jours ouvrés avant la date de la première Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.

À l'issue de la Formation, la Société adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à la Société.

La Société se réserve toutefois le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoires.

## 4. Modalités de Formation

La Société est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix. Il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'Organisme de Formation selon les règles imposées par nos certifications qualité.

Dans le cadre des formations inter, la Société met à la disposition du participant une plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont soumises aux « CGV E-learning ».

La Société peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés dans le cadre des formations inter et intra digitalisées en temps réel.

Dans ces deux situations, les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne, salariée ou non du Client, ou revendus. La Société ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due : à un cas de force majeure, à des coupures de courant, à des problèmes liés à la version, la mauvaise installation du logiciel, de l'installation WIFI du participant, à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

Les participants des Formations réalisées dans les locaux de la Société sont tenus de respecter le règlement intérieur de la Société.

Si la Formation se déroule hors des locaux de la Société, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

**La Société se réserve le droit :**

- D'exclure ou de suspendre sans indemnité à tout moment tout participant dont le comportement serait contraire au règlement intérieur,
- De refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## 5. Tarif

**Formations inter-entreprises**

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur le catalogue des formations de l'année en cours. Les prix de vente sont indiqués en euros HT ou nets de TVA suivant la nature juridique du Client. Le montant total dû par le Client est indiqué sur la confirmation de la commande.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participante mais le Client de la Société est l'organisation contractante figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité.

**Formations intra & Prestations de Services**

Toute formation intra entreprise et prestation de service fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par la Société.

Sauf accord préalable avec la Société, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement de l'intervenant, l'impression et la livraison des supports documentaires, la location de salle le cas échéant, seront facturés au Client en sus.

Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 30 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la commande.

## 6. Annulation / Remplacement / Report

**Annulation, modification ou report à l'initiative du Client :**

**Pour les Formations inter**

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

- L'annulation d'une Formation présentielle donne lieu à un remboursement, si elle est reçue au plus tard quinze jours ouvrés avant le début de la Formation.
- Toute annulation reçue dans un délai inférieur à quinze jours ouvrés avant le début de la Formation emporte facturation d'un montant de 35 % HT du montant de la Formation.
- Toute annulation reçue dans un délai de dix jours ouvrés inclus avant le début de la Formation, emporte facturation d'un montant de 50 % HT du montant de la Formation.
- Toute annulation reçue dans un délai inférieur à trois jours ouvrés avant le 1er jour de la Formation emporte facturation de 100% du prix de la Formation.
- Le dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation professionnelle.
- Le remplacement de participants est admis au plus tard 1 jour ouvré avant le démarrage de la formation, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la Formation.

**Pour les Formations intra**

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Si cette demande parvient à la Société, par écrit, au moins 21 jours ouvrés avant la date de la Formation, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation (notamment outils, matériels pédagogiques, impression et livraison des supports documentaires, préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.
- Si cette demande parvient à la Société entre 20 et 10 jours ouvrés avant la date de la Formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais déjà engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).
- Si cette demande parvient à la Société moins de 10 jours ouvrés avant la Formation, le Client sera facturé de 100% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais déjà engagés au titre de la préparation. Le remplacement de participants est admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la Formation.

**Annulation, modification ou report à l'initiative de la Société**

Lorsque le nombre de participants à une Formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette Formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

La Société se réserve le droit de reporter la Formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la Formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## 7. Modalités de paiement

**Le règlement de l'intégralité du prix de la formation et des prestations de services à effectuer :**

- Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 30 % du coût total de la formation ou de la prestation de service sera versé par le Client à la commande
- A la commande pour les professions libérales
- A réception de la facture, fin de mois pour les Sociétés commerciales, l'État et les Collectivités territoriales,
- A réception de la facture, 45 jours fin de mois pour les établissements publics de santé,
- A réception de la facture, 60 jours fin de mois pour les autres entreprises publiques

Le règlement devra être effectué par virement bancaire sur le compte bancaire de la Société ED5 S.A.S (LCR non acceptée). En cas d'inscription à un parcours ou cycle de Formation, les Formations doivent être réalisées dans les douze mois qui suivent l'inscription. Une facture est adressée à l'issue de chaque Formation du parcours ou cycle.

Les frais d'accompagnement et d'évaluation des compétences sont facturés avec la première Formation.

En cas d'annulation par le Client de sa participation à l'une des formations du parcours ou cycle, celui-ci devra s'acquitter des frais d'annulation liés à la Formation ainsi que du différentiel entre les prix catalogue non remisés et les prix consentis sur les formations auxquelles il a participé.

En cas d'annulation par le client d'une commande d'offre de service, celui-ci devra s'acquitter des frais d'annulation liés à l'équivalent des frais éventuels engagés par la Société ED5 S.A.S pour la réalisation de la commande. Dans la mesure où cette commande est en cours et en phase de réalisation, un prorata de frais pour dédommagement sera facturé, en prorata du niveau de travail effectué et des frais engagés pour la réalisation de la commande initiale. En tout état de causes, un montant minimum de 35% de la valeur globale de la commande et validée par l'acceptation du devis sera facturé.

Ces sommes sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € selon l'article D 441-5 du code de commerce, si les frais de recouvrement s'avèrent supérieurs au montant de 40€, une indemnité complémentaire pourra être demandée.

## 8. Responsabilité - Indemnités

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société ED5 S.A.S que pour les fins stipulées à la commande.

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations et prestations de services qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la Société ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence au Cabinet de conseils et à l'Organisme de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la documentation à un concurrent de la société ED5 S.A.S. La Société ED5 S.A.S se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

## 9. Protection des données personnelles

Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, la Société ED5 S.A.S, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel de ses Clients.

La Société respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Clients tout un ensemble de droits relatifs à leurs données à caractère personnel.

Les engagements pris par la Société sont énumérés dans le document Politique de Confidentialité et de protection des données à caractère personnel, annexé aux présentes CGV, dont il constitue le prolongement et le complément, et accessible sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.ed5.fr](http://www.ed5.fr)

Les informations recueillies sur ce dossier de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par ED5 S.A.S

Le traitement des données personnelles vous concernant, qui est fait dans les dossiers de candidature, respecte les obligations légales en vue d'assurer la gestion et le suivi de votre candidature à un de nos parcours de formation ainsi que l'envoi d'actualités sur nos formations, et celles proposées par nos partenaires, susceptibles de répondre à vos choix d'orientation.

Vous serez alors inscrit(e) dans un fichier de prospect [1] ED5 S.A.S veillent à ne collecter que des données strictement nécessaires à la finalité déclarée de ce traitement. Les données collectées seront communiquées seulement à ED5 S.A.S

Ces données pourront être transmises aux organismes publics dans le respect de la sécurité et de la confidentialité des données, et ce pour satisfaire nos obligations légales, réglementaires ou conventionnelles. Ces données personnelles sont conservées pour la durée de 2 ans pour les prospects. Pour les personnes inscrites à ED5 S.A.S ces données seront conservées tout au long de la formation et pour une durée supplémentaire de 5 ans après la fin de la formation.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés et au chapitre III du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, de retrait de consentement (sans porter atteinte à la légitimité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci), de suppression de vos données et à la portabilité des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous envoyer un message à l'adresse mail suivante, [contact@ed5.fr](mailto:contact@ed5.fr)

Au besoin, en fonction de la demande, ED5 S.A.S est en droit de vous demander de compléter votre message par une demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

[1] « Prospect » signifie toute personne potentiellement intéressée par un parcours de formation

## 10. Dispositions Générales

La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV

L'inapplication temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

De même, le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

La Société est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de la Société, laquelle demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

La Société est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

## 11. Conditions générale de vente particulières e-learning ED5 S.A.S

### Objet :

- Les présentes conditions régissent l'accès et l'usage par les Clients de la Société de sa plate-forme pour l'exécution des prestations de e-learning énumérées à l'article « OBJET » des CGV, de façon non exhaustive.
- L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux CGV

## 12. Accès au service

### Prérequis technique :

- Le Client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme employée par la Société.
- Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

### b. Accès au(x) module(s) :

- La personne physique inscrite par le Client à la formation (le « bénéficiaire ») accède au module via un accès distant sur la plate-forme.
- Après réception du bon de commande signé par le Client et du règlement, la Société transmet au bénéficiaire les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant l'accès à la plate-forme de formation avec « la traçabilité du travail effectué » (durées et horaires de connexion) et les notations conséquentes aux exercices proposés.
- Si la formation est prise en charge en totalité ou en partie par un organisme collecteur, l'identifiant et le mot de passe seront adressés à l'utilisateur après réception, par la Société de l'accord de prise en charge.

## 13. Modalités d'utilisation du service

### a. Droit d'usage personnel :

- Les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne salariée ou non du Client ou revendus, sauf à notifier expressément, avant la première connexion, le changement de bénéficiaire dans les conditions prévues à l'article « ANNULATION CHANGEMENT REPORT » des CGV.
- En cas de perte de ses identifiants par le bénéficiaire, le Client s'engage à informer la Société sans délai. À défaut, le Client répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des identifiants.
- En cas de cession ou de partage constatés des identifiants, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès à la plate-forme, sans indemnité ni préavis.

### b. Durée et garantie du service :

- Accès à la formation commandée sont valables pour la durée spécifiée lors de la commande, et sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet.
- Le Client s'engage à informer la Société dans un délai de 24 heures de tout dysfonctionnement technique

### 1. Dysfonctionnement technique.

La Société s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, la Société prolongera la durée d'accès au module pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité. Néanmoins, la Société ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- A un cas de force majeure
- A des coupures de courant
- A des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès

### 2. Maintenance.

La société se réserve la possibilité d'effectuer toute opération de maintenance sur son serveur et s'efforcera :

- De prévenir le Client au moins 24 heures à l'avance
- De limiter le temps d'interruption du service au strict minimum
- De proroger l'accès au module pour une durée correspondant à celle de l'interruption de service.

Le Client s'engage à ne pas réclamer d'indemnité à ce titre et déclare par ailleurs accepter tant les caractéristiques que les limites du service fourni par la Société.

### c. Non-conformité et anomalies :

- Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.
- Par « anomalie » on entend tout incident, blocage, dégradation des performances, panne, non-respect des fonctionnalités définies dans la documentation mise à la disposition du Client et des utilisateurs sur le site internet empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s). La Société ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).
- Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) par rapport à la documentation précitée doit être formulée par écrit dans les 8 jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées.
- Seule la Société peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de la Société
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par la Société
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations ou à des manipulations non-conformes à la documentation disponible sur le site internet

## 14. Limite des responsabilités

- La Société s'efforce d'assurer au mieux l'accès permanent à ses sites internet ainsi que l'exactitude et la mise à jour des informations disponibles sur ses sites mais n'est tenu que d'une obligation de moyens envers le Client. La responsabilité de la Société ne saurait être recherchée en cas de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles.
- Le Client ou le bénéficiaire, professionnels du droit ou non, sont seuls responsables tant du choix des modules achetés, que de l'usage et des interprétations qu'ils en font, des résultats qu'ils obtiennent, des conseils et actes qu'ils en déduisent et/ou émettent. En aucun cas le contenu des sites objets des présentes n'a vocation à remplacer ou se substituer à la consultation d'un conseil d'exclure ou de suspendre sans indemnité à tout moment tout participant dont le comportement serait contraire au règlement intérieur,
- De refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

### 15. Litiges et médiation

#### Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

#### Réclamation préalable

En cas de différend relatif à une formation, le Client s'engage à s'adresser en premier lieu au service Clients de la Société au 04 11 94 00 50 ou bien au 07 62 01 39 20 (numéro non surtaxé à partir d'une ligne fixe en France métropolitaine), du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ou par courrier électronique ([contact@ed5.fr](mailto:contact@ed5.fr)) ou postal à ED5 S.A.S – 65 Rue du Moulin Vedel – 30900 Nîmes.

En cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.  
Cette phase de tentative de résolution amiable constitue un préalable à toute action contentieuse.

#### Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, par tout moyen permettant d'en déterminer la date, la Partie à l'initiative de la réclamation pourra saisir :

- Pour les Sociétés Commerciales, le Tribunal de commerce de Nîmes, nonobstant pluralité de défendeurs et appel en garantie, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.
- Pour les professions libérales, personnes publiques, collectivités territoriales, État, le Tribunal du domicile du défendeur (article 42 du Code de procédure civile) ou celui du lieu de livraison effective de la chose ou de l'exécution de la prestation de service (article 46 du Code de procédure civile).

### 16. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, la société ED5 S.A.S propose un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION (Adhérent N°21656)

En cas de litige, le client peut déposer une réclamation sur le site de la CNPM : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/> ou par voie postale en écrivant à CNPM -MEDIATION-CONSOMMATION – 27 avenue de la libération – 42400 Saint-Chamond

### 17. Confidentialité et protection des données personnelles

- Pour pouvoir suivre les formations dispensées par la Société, il est nécessaire de s'identifier grâce aux identifiants de connexions fournis lors de l'inscription. Afin que le bénéficiaire n'ait pas à s'identifier à chaque page visitée, il est fait usage d'un « cookie », fichier enregistré sur sa machine le temps de sa visite sur le site. Ce fichier ne contient pas d'information nominative (seulement un identifiant de session) et est détruit dès la fermeture du navigateur. Aucun autre « cookie » n'est employé par la Société.
- La protection des données personnelles est assurée selon les dispositions de l'article « Confidentialité et Propriété Intellectuelle » des CGV.

Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 30 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la commande.

Nom, Prénom avec date

Signature du client



# ED5

CONSEIL & ORGANISME DE FORMATION